

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} Collins: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session; ainsi que de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra) (p. 44).

L'hon. J. Robert Howie (York—Sunbury): Monsieur le Président, le discours du trône renferme de bonnes nouvelles pour le Nouveau-Brunswick et la région de l'Atlantique. Pour la première fois depuis longtemps, le discours du trône fait cas des besoins spéciaux de cette région, ce dont je suis très heureux.

Le discours lance à ceux qui vivent ou travaillent dans cette région une invitation à proposer de nouvelles initiatives de politique à laquelle j'ai l'intention de répondre dans mes observations aujourd'hui. Peu importe que mes propositions ou d'autres soient mises ou non en application. L'important est le pas de géant qui a été fait pour relever le défi des inégalités régionales.

Le discours du trône parle de la création d'une agence qui serait chargée de faciliter et de coordonner toutes les initiatives fédérales de développement dans la région de l'Atlantique. Elle veillerait à ce que soit fait le meilleur usage des compétences disponibles sur place et à ce que les gouvernements et autres organisations de la région s'associent pleinement aux actions entreprises. Cette agence serait un instrument de développement important.

En ce moment, les provinces de l'Atlantique semblent traverser une «crise de confiance». C'est l'économie et le moral qui sont atteints. Il est devenu manifeste que les gisements sous-marins de pétrole et de gaz n'auront un effet stimulant sur l'économie—si toutefois ils en ont un—qu'au siècle prochain. L'emploi dans de nombreux secteurs industriels traditionnels diminue. En outre, à cause de dures contraintes financières, il est prévu que le taux de croissance des paiements de transferts fédéraux diminue, alors que ces dernières années, il constituait le facteur principal du taux de croissance économique des régions.

Ces facteurs ont, naturellement, leurs répercussions psychologiques fâcheuses sur une économie qui souffre d'un haut niveau de chômage et d'une lourde imposition. Ces conséquences psychologiques réduisent à la fois les dépenses à la consommation et d'investissement et contribuent à créer un climat pour les affaires peu susceptible de favoriser l'apparition de nombreux jeunes entrepreneurs énergiques.

Il est donc impératif que le gouvernement du Canada prenne une nouvelle initiative pour élargir et diversifier l'économie de la région de l'Atlantique. Cette nouvelle initiative du gouvernement fédéral doit être ferme et résolue et, de par sa nature, être considérée comme telle. Elle doit également avoir des répercussions économiques et psychologiques, mais celles-ci doivent favoriser la croissance et engendrer la confiance.

Depuis la création de l'Office d'expansion économique de la région atlantique en 1962, de grosses sommes d'argent ont été

L'Adresse—M. Howie

dépensées par le gouvernement du Canada pour encourager l'essor économique des provinces de l'Atlantique. Une très faible partie de cet argent a cependant été consacrée au secteur privé pour encourager directement la croissance de l'emploi dans l'industrie. La plupart des fonds fédéraux ont été attribués aux gouvernements provinciaux pour qu'ils élargissent l'infrastructure ou le capital social global de la région. Toute étude des dépenses fédérales au titre de l'expansion économique régionale dans les provinces atlantiques ces deux dernières décennies révélerait que les stimulants directs de l'industrie ont été relativement peu nombreux, en fait si peu nombreux qu'ils n'auraient vraisemblablement aucune incidence sensible sur l'expansion économique.

C'est un fait que le gouvernement n'a jamais fait d'effort soutenu et réaliste pour étendre et diversifier l'infrastructure industrielle du Nouveau-Brunswick et des autres provinces de l'Atlantique. Les stimulants destinés à l'industrie ont été dans l'ensemble relativement faibles, comparés à ceux dont disposait le centre du Canada. Il y a plus, la volonté d'Ottawa de favoriser le changement industriel dans les provinces de l'Atlantique a été extrêmement faible. Les citoyens du Nouveau-Brunswick et des autres provinces de l'Atlantique comparent les efforts et les dépenses énormes faits par le gouvernement fédéral en vue d'étendre les industries automobile et aéronautique dans le centre du Canada avec les faibles efforts qu'il a faits pour la forme en vue de favoriser le développement industriel à l'est de la frontière séparant le Québec du Nouveau-Brunswick.

Le développement industriel ne peut réussir que si on offre de forts stimulants à l'industrie et que si Ottawa a la volonté d'aider à utiliser ces stimulants pour favoriser le changement économique. Le développement industriel régional doit devenir un objectif important et omniprésent des principaux ministères fédéraux à vocation économique. Jusqu'à maintenant, le développement industriel de la région de l'Atlantique n'a fait l'objet que d'un intérêt marginal.

On peut se rendre compte de la situation en examinant les deux principales initiatives fédérales des dernières années dans le domaine industriel: l'automobile et l'aéronautique. Ces deux initiatives ont coûté très cher au gouvernement fédéral et aucune d'elle n'a apporté le moindre bénéfice direct au Nouveau-Brunswick. En fait, on n'a même pas tenté d'utiliser ces initiatives de développement industriel pour favoriser le développement économique du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent accepter que le centre du Canada bénéficie de la plupart des retombées directes des initiatives de développement industriel du gouvernement fédéral. Ils trouvent difficile d'accepter que le centre du Canada reçoive toujours tous les bénéfices directs. À l'avenir, il faudra donner une dimension atlantique aux grandes initiatives industrielles du gouvernement du Canada. Cela signifie qu'on doit faire un effort pour diriger au moins certains des bénéfices résultant de ces initiatives à l'est de la frontière séparant le Québec du Nouveau-Brunswick.

S'il faut offrir au secteur privé des encouragements supplémentaires pour qu'il s'implante dans la région de l'Atlantique, on ne le fera que si les avantages généraux dépassent le coût global. Advenant que ce critère ne puisse être satisfait, le ministre fédéral devrait faire une déclaration pour en exposer les raisons.